



Le 28 mai 2025

COMMUNIQUÉ

Le Spelc défend le statut des PLP !

Auditionné à l'Assemblée nationale dans le cadre des missions flash et reçu par le Haut-Commissaire à la formation et à l'enseignement professionnels, le Spelc s'engage pour protéger les PLP.

Les revendications du Spelc

Garantir le statut et la sécurité de l'emploi

Dans le cadre de la mixité des publics, les apprentis doivent être pris en compte dans les effectifs de l'Éducation nationale.

Éviter la surcharge de travail

La mise en œuvre du parcours « Y » ne doit pas alourdir les tâches des enseignants (multiplication des convocations pour les corrections et les épreuves ponctuelles, ...).

Retrouver un enseignement qualitatif

Il faut revenir à un temps d'enseignement plus long pour mieux préparer les élèves.

Prendre en compte le projet des élèves

L'orientation des élèves doit être libre pour leur permettre de choisir leur projet.

Le Spelc défend les PLP et leurs conditions de travail !